

Rapport de la sous-commission du budget 2014

Dicastère des Infrastructures et Energies

Composition de la sous-commission

Sylvia Morel (PLR), rapporteuse
Pierre-Yves Blanc (Les Verts)
Yannick Rappan (PS), excusé

La sous-commission s'est réunie le jeudi 26 septembre 2013 de 14h00 à 17h30, en présence des commissaires, Pierre-Yves Blanc et Sylvia Morel, ainsi que de Messieurs Pierre-André Monnard, conseiller communal et Fernando Soria, administrateur. Étaient également présents pour l'examen de leur service : Madame Florence Gasser ainsi que Messieurs Pierre Schneider et Bernard Wille.

Aucun changement important au niveau du budget 2014 n'est intervenu dans ce dicastère.

Voici les quelques sujets abordés :

200 Service des bâtiments

L'inventaire de l'état des bâtiments se poursuit tant pour les immeubles de la gérance que pour les immeubles de l'administration.

Les chapitres 700, 710, 711, 712, 715, 716, 717, 720, 721, 722, 725, 726 et 727 sont discutés en présence de Monsieur Schneider, ingénieur communal.

700 Administration des Travaux Publics

Un renforcement du service technique a été réalisé en augmentant le personnel afin de gérer au mieux l'augmentation des projets et d'améliorer leur qualité, leur suivi ainsi que la gestion du patrimoine.

Les amortissements administratifs sont en forte augmentation. Il s'agit de crédits spéciaux amortis à raison de 20%.

710 Voirie – Frais d'entretien

Une convention avec le Canton a été signée pour l'entretien des routes cantonales. Cela se traduit par une augmentation de recettes pour notre ville de CHF 70'000.- (compte 4511000). L'Etat a enfin reconnu que les frais d'entretien des routes ne sont pas les mêmes en période hivernale dans le haut ou le bas du Canton.

711 Enlèvement de la neige

Le budget est basé sur une moyenne des dépenses des cinq dernières années.

712 Constructions nouvelles

Les recettes de la refacturation des coûts d'équipement dépendent de l'importance des demandes de permis de construire. Il est difficile de les prévoir.

715 Service des ateliers

Ce service est très occupé. Il a pris du retard dans le marquage des routes et l'entretien du mobilier urbain. Le personnel est très qualifié et les services les sollicitent régulièrement.

720 Station d'épuration

Un entretien plus important s'effectue tous les trois ans d'où les coûts d'entretien supplémentaires de CHF 90'000.- sur le compte 3132700.

725 Déchets des personnes physiques

Le budget 2014 se base cette fois sur l'expérience des comptes 2012. Il peut y avoir encore quelques erreurs.

L'excédent de charges de CHF 1'231'690.- représente le 25% des charges totales à charge de l'impôt. Le Conseil général avait admis que les déchets des personnes physiques à charge de l'impôt pouvaient varier entre 25% et 30%. Il n'y a donc pas lieu de modifier la taxe de base.

De plus, il y a une réserve de CHF 461'700.- qui devrait être utilisée avant d'augmenter la taxe de base.

727 Déchetterie intercommunale

La répartition entre personnes physiques et morales des charges de la déchetterie intercommunale est déterminée sur la base d'une approximation des apports respectifs. Pour 2014, la part des ménages est devisée à CHF 735'930.- et pour les entreprises à CHF 158'270.- pour les secondes.

Les chapitres 730 et 735 sont discutés en présence de M. Bernard Wille, chef du service des Espaces verts.

730 Service des Espaces verts

Dans le parc des Musées et vers la halle aux enchères, de nombreuses déprédations sont constatées. Des plaintes sont déposées systématiquement. La police surveille plus particulièrement ces endroits. Des panneaux « Mise à ban » ont été placés afin que la police puisse intervenir.

735 Centre horticole

Le rond-point du Reymond est en train d'être aménagé. Le coût de sa mise en place est de CHF 20'000.-. Le choix de l'embellissement a été fait en accord avec l'artiste qui a réalisé l'œuvre située au centre du rond-point.

La rénovation d'une partie des couches et la construction de deux serres va être présentée prochainement au Conseil communal puis au Conseil général.

Le chapitre 740 est discuté en présence de Mme Florence Gasser, cheffe du service du Cimetière et centre funéraire.

740 Cimetière et centre funéraire

Il est très difficile d'estimer les coûts de nettoyage des filtres car tout le système est neuf. Il est prévu CHF 20'000.- mais ce chiffre peut être faux. Le coût des traitements des déchets trouvés dans les filtres est lui aussi une inconnue. Pour le fournisseur, c'est une première d'avoir un tel système à 1000 mètres.

La facturation des frais d'incinération va être revue en fonction des investissements définitifs. Dans le budget, une augmentation de CHF 50.- a été introduite, à charge des familles.

L'amortissement du filtre n'est pas entièrement supporté par l'augmentation du prix par incinération.

Le prix final doit tenir compte aussi de la concurrence avec d'autres centres funéraires comme ceux de Bienne et de Neuchâtel.

770 Géomatique

Ce service rend de nombreux services dans la planification des travaux en ville, cela va de la répartition des enfants dans les collèges, au détournement de la circulation en cas de travaux, à la création de plans en cas de manifestations, à l'implantation des mini-déchetteries. Cette liste n'est pas exhaustive.

Ce service fait gagner du temps aux autres services.

911 Eau-réseau

Le prix de l'eau est un peu faible par rapport aux coûts effectifs. Il faut donc prélever dans la réserve un montant de CHF 374'430.- pour équilibrer ce service.

La rapporteuse
Sylvia Morel